Mi-mars, en pleine pénurie de masques de protection, Tewfik Derbal, un ex-collaborateur de Véran a cherché à toucher une commission

09/05/2020 à 15h57



AVENANT N° 1

CONTRAT DE CONSEIL EN AFFAIRES

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

[redacted]

D'UNE PART,

[redacted]

D'AUTRE PART,

ARTICLE UNIQUE : MODIFICATIONS DU CONTRAT

Mi-mars, en pleine pénurie de masques de protection, Tewfik Derbal, qui était encore le collaborateur d'Olivier Véran quelques semaines plus tôt, a cherché à monnayer son entregent auprès du nouveau ministre de la santé pour toucher une commission sur l'achat de masques FFP2. Devenu le collaborateur d'une députée LREM, il a démissionné à la suite de nos questions.

AVENANT N° 1

CONTRAT DE CONSEIL EN AFFAIRES

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur Tewfik DERBAL, auto-entrepeneur TD-Conseil, [redacted] 38000 GRENOBLE

D'UNE PART,

Ci-après désignée « **l'apporteur** »

ET

[redacted] PDG de la société SAS [redacted]

D'AUTRE PART,

Ci-après désignée « **le Client** »

ARTILCE UNIQUE : REMUNERATION DU CONTRAT

Il a été convenu entre les parties que la rémunération de Monsieur Tewfik DERBAL relative audit contrat de 1,8%. H.T. sur le montant hors taxes des produits encaissés par la société SAS [redacted] au titre des ventes des produits et services décrits sur l'article 1.

Les commissions dues à Monsieur DERBAL en vertu du présent contrat de conseil en affaires lui seront acquises dès la signature des bons de commandes par les clients qu'il aura présentés à la société SAS [redacted] dans les conditions indiquées dans le contrat initial.

Elles sont payables comme suit : sous 7 jours à réception d'une facture en bonne et due forme.

Fait à Grenoble, Le 17 mars 2020

En 2 exemplaires originaux, dont un pour chacune des parties.

TD-CONSEIL
Tewfik DERBAL
Signature précédée de la mention « *Lu et approuvé* »

SAS [redacted]
Signature du dirigeant précédée de la mention « *Lu et approuvé* »

lu et approuvé,

www.mediapart.fr